

PROCES-VERBAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES PROCES-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL Le Collet-de-Dèze

Séance du 06 Juillet 2021 à 20h00

L'an deux mil vingt et un le mardi 06 juillet à 20 heures 00, le conseil municipal de la commune du Collet-de-Dèze dûment convoqué en date du 22 juin 2021, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Marc SOUSTELLE, Maire.

Etaient présents :

Marc SOUSTELLE, maire, Edith BORRELY, Christian ROUX, Annie LAUZE, Cédric MARTIN, adjoints, Bernard BRUN, Ruben DELEUZE, Christian FOUQUART, Laure GAUTHIER, Nathanaël PIT, Arnaud PLAN, Marc VILLARET conseillers municipaux.

Absents : Pierre TREBUCHON

Absents excusés : -

Procurations : Jean-Michel LACOMBE à Christian ROUX

Le procès-verbal du 25 mai 2021 est approuvé à l'unanimité.

M. Christian ROUX est désigné secrétaire de séance.

Le maire informe l'assemblée de la démission du conseil municipal de Mme Isaline SOUSTELLE.

Nathanaël PIT donne lecture d'une lettre de Mme Isaline SOUSTELLE dans laquelle elle expose les raisons de sa démission et souhaite une belle réussite à l'équipe municipale.

1. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2021

Le maire présente les différentes demandes de subventions et indique qu'il y a lieu de délibérer sur l'attribution de ces dernières. Le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

NOM	Montant de la subvention accordée
Comité des Fêtes Collétain	1100€
AS Collet-de-Dèze	1000€
Le Nary	500€
Amicale Laïque du Collet-de-Dèze	3900€
ANACR	180€
Amicale des Sapeurs-Pompiers du Collet-de-Dèze	1000€
Ligue contre le cancer	50€
Secours Populaire Français	50€
AFSEP	50€
Secours Catholique	50€
La Belle Etoile	500€
Prévention Routière	Prise en charge des repas des intervenants
FNACA	100€

TÉLÉTHON	50€
ADAPEI48	100€
Vallée Longue Raquette	200€
France Alzheimer 48	50€

Voté à l'unanimité

2. SOCLE NUMERIQUE DES ECOLES : DEMANDE DE SUBVENTION

L'appel à projets pour le « Socle numérique dans les écoles élémentaires et primaires » a pour but de soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles maternelles et élémentaires. Dans le cadre du projet global, la subvention de l'état couvre jusqu'à 70% de la dépense engagée pour le volet équipement – socle numérique de base, et 50% pour le volet services et ressources numériques.

Le devis de l'EIRL CHRIS INFORMATIQUE pour dans le cadre de ce projet s'élève à :

- Volet équipement – socle numérique de base : 7490€.
- Volet services et ressources numériques : 100€

Notre commune a été retenue dans le cadre de l'appel à projet et il y a donc lieu de procéder au conventionnement. Pour ce faire, il est demandé aux membres du conseil municipal de bien vouloir autoriser le maire à signer la convention correspondante.

Dès la rentrée prochaine, l'école sera donc équipée de deux écrans interactifs ainsi que de deux ordinateurs supplémentaires. Le matériel informatique actuel sera confié à un professionnel pour une révision et remise à niveau.

Voté à l'unanimité

3. DSIL : DEMANDE DE SUBVENTION

Dans le cadre du déménagement des services administratifs de la mairie, le conseil municipal, par délibération en date du 19.01.2021, autorisait le maire à faire les démarches nécessaires pour demander une aide financière au titre de la DSIL ainsi que de tout autre organisme susceptible de financer les travaux de rénovation énergétiques. Les travaux concernent les bureaux de l'ancienne trésorerie et le logement situé au-dessus.

Le maire présente le devis des travaux de rénovation de l'EURL TH ELEC. Un devis a également été demandé pour la rénovation du logement situé au-dessus.

Le montant total des devis s'élève à 44 031.20€ HT, suivant le détail ci-dessous :

Rénovation ancien locaux de la trésorerie :

- Electricité / Eclairage / Chauffage / Climatisation : 9 386.20€ HT
- Menuiseries : 5 810.00€ HT

Rénovation du logement situé au-dessus :

- Menuiseries / Chauffage / Ventilation / Cuisine / Electricité : 28 835.00€ HT

Le maire informe que dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL), dotation gérée par le Préfet de Région, les travaux de rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales peuvent faire l'objet d'une aide financière pouvant aller jusqu'à 60% du montant HT des travaux.

Le montant des travaux éligibles à dans le cadre de la DSIL s'élève à 35 963.00€ HT.

Bureaux :

- Chauffage / Climatisation : 5 354.00€ HT
- Menuiseries : 5 810.00€ HT

Logement :

- Chauffage : 8 891.00€ HT
- Menuiseries : 15 908.00€ HT

Il est demandé aux membres du conseil municipal de bien vouloir autoriser le maire à faire les démarches nécessaires dans le cadre de ce projet.

Voté à l'unanimité

4. GARDERIE SCOLAIRE

Point reporté à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

Il est proposé qu'une enquête soit réalisée auprès des parents d'élèves pour connaître les besoins de garderie (avant 8h00 et après 17h00).

Prévoir une date pour réunir la commission des affaires scolaires.

5. QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

SYNDICAT DES HAUTES VALLEES CEVENOLES

Une plaquette de présentation avait été transmise à l'ensemble des conseillers municipaux.

Il est proposé qu'une présentation d'environ 30 minutes soit faite par la directrice de l'association. Avis favorable, contact sera pris avec le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles pour prévoir une présentation lors du prochain conseil municipal qui aura lieu le 31/08/2021. A l'issue de cette présentation, il sera demandé à l'assemblée de se prononcer sur l'adhésion de la commune à ce syndicat. Le coût de cette adhésion est de 4000€ par an.

ECOLE DES MINES D'ALES

Rencontre avec M. Jean-Jacques BALLANCHE : proposition d'étude sur la rénovation des bâtiments communaux par deux élèves ingénieurs de l'Ecole des Mines.

PIEGES A FRELONS ASIATIQUES

Le maire remercie Messieurs Gil CELLIER et Robert ROUDIL qui, dans le cadre de la campagne de piégeage de frelons asiatiques, ont posé 40 pièges sur la commune.

- Date de pose des pièges : 15.03.2021
- 08.04.2021 : 4 frelons capturés
- 07.05.2021 : 276 frelons asiatiques capturés
- 27.05.2021 : 695 frelons capturés (beaucoup de frelons européens)

ASSAINISEMENT QUARTIER DE L'EGLISE ET DE LA RAMPE

Le maire informe l'assemblée que l'Agence de l'Eau nous a attribué la subvention suivante pour les travaux d'assainissement du quartier de l'église et de la rampe :

- Réfection du réseau d'assainissement :
 - o Montant des travaux à justifier : 74 373.00€
 - o Montant de la subvention : 52 061.00€

- Réfection du réseau d'alimentation en eau potable
 - o Montant des travaux à justifier : 92 730.00€
 - o Montant de la subvention : 64 911.00€

Une réunion est prévue avec M. CAILLAUD le 08.07.2021 pour la réfection de la voirie suite aux travaux.

FESTIVITES DU 13 JUILLET

Le bal avec l'orchestre est annulé.

Le feu d'artifice est maintenu, en attente accord de la Préfecture.

EHPAD LA SOLLEILLADE

Le recrutement du nouveau directeur a été effectué. M. Victor LALLEMENT prendra ses fonctions à compter du 1^{er} septembre 2021.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Réunions à prévoir.

LIGNE VERTE DES CEVENNES

Compte-rendu des réunions à transférer à l'ensemble du conseil municipal.

TRANSPORT A LA DEMANDE ET VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE

Annie Lauze fait un point suite à plusieurs réunions. La communauté de Communes mettra à disposition de la commune 6 vélos à assistance électrique qui seront stockés dans le garage de la maison des Abrix. Ces vélos seront proposés à la location pour les administrés du Collet-de-Dèze, Saint-Michel de Dèze et St Julien des Points. Les modalités restent encore à définir plus précisément.

Séance levée à 22H00

